



**Pour la défense de nos libertés individuelles et collectives,
retrait du projet de loi de « relative à la sécurité globale » !**

Samedi 28 novembre à 10h30

Rassemblement* à Mont de Marsan- Place St Roch -

Depuis le 23 mars 2020, nous vivons dans un régime dit « d'état d'urgence sanitaire » qui modifie le fonctionnement des institutions, confie à l'exécutif des pouvoirs exceptionnels et permet de limiter drastiquement les droits et garanties des citoyens, des salariés et de la Jeunesse. Ce régime est en passe d'être aggravé avec le projet de loi « sécurité globale » adopté par l'Assemblée Nationale. Ce projet de Loi doit encore passer au Sénat et devant le Conseil Constitutionnel pour être définitivement adopté.

Des milliers de citoyens ont déjà manifesté contre ce projet dans tout le pays ces derniers jours.

Les associations landaises de la Ligue des Droits de l'Homme, du MRAP, du Mouvement de la Paix, de la Ligue de l'Enseignement, de la Libre Pensée, le CDAFAL 40, l'AFL du Marsan, le mouvement des Jeunes Landais et les organisations syndicales CGT 40, FO 40, FSU 40, Solidaires 40 et MODEF 40 condamnent sans réserve ce projet de loi «relative à la sécurité globale ».

Toutes et tous, nous affirmons la nécessité de protéger la population, dont les agents publics en relation avec l'exercice de leurs missions, des menaces, harcèlements et violences, notamment via la vindicte sur les réseaux sociaux.

Cette protection ne peut en aucun cas s'affranchir du principe de proportionnalité et du respect scrupuleux des droits fondamentaux, des garanties démocratiques et de l'État de droit.

Dans le même temps, au moment où le gouvernement accélère la destruction de l'Université, la loi dite de « Programmation pour la Recherche » – LPR- votée à l'Assemblée Nationale le 17 novembre, crée un délit d'intrusion, remettant en cause des siècles de tradition universitaire et visant à interdire toute mobilisation collective dans les universités. Pour les étudiants et les personnels, ce sont les libertés syndicales et le principe même de la liberté d'expression sur les campus qui sont remis en cause.

Les atteintes à la laïcité, aux valeurs républicaines et humanistes, doivent être combattues dans le cadre des lois existantes ou par le débat d'idées. Toutes et tous, nous refusons une loi nouvelle qui porterait atteinte aux droits de tous.

Pour toutes ces raisons, nos associations et syndicats appellent leurs militants, leurs adhérents et les citoyens à participer à un rassemblement ce samedi 28 novembre à 10h30, à Mt de Marsan, Place St Roch.

Non à la remise en cause de l'État de droit !

Retrait du projet de loi « relative à la sécurité globale » !

Rétablissement de toutes les libertés individuelles et collectives !

Abandon de la Loi de Programmation pour la Recherche !

Rassemblement déclaré en Préfecture et autorisé avec respect des gestes barrières : **port du masque obligatoire et distanciation de 1 m. Modalités déplacement vues avec la Préfecture : **imprimer et remplir l'attestation jointe.***